

## DÉCLARATION COMMUNE DES COLLÈGES ADMINISTRATIF ET ENSEIGNANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENSASE – 11.06.2020

Nous membres élus du CA de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne tenons à faire le communiqué suivant :

En février 2019 un cas de « blackface » a été commis dans l'enceinte de l'établissement. Malgré des alertes claires de certains de ses membres élus et du référent discrimination, le conseil d'administration de l'Ensase n'a pas alors su s'entendre sur une position unanime et a voté une motion sans engager de sanctions ni de demande d'excuses à l'étudiant en question. Nous avons acté la nécessité de mettre en place des actions d'information et de sensibilisation des étudiants et des personnels à l'éducation, à la citoyenneté et à la lutte contre les discriminations conformément aux labels « Diversité Égalité ». Nous avons aujourd'hui compris que ces mesures n'étaient absolument pas suffisantes. Il a depuis été porté à notre connaissance que d'autres actes discriminatoires à caractère raciste d'une même gravité avaient eu lieu à l'Ensase dont nous n'avions pas connaissance et pour lesquels aucune sanction n'a jamais été demandée.

Nous déclarons que nous n'avions pas pris la mesure de l'ampleur des actes et des discriminations dans notre établissement. De la même façon nous n'avons pas mesuré l'urgence de la mise en oeuvre des dispositifs d'application de nos engagements liés à l'obtention de nos labels « Diversité Égalité ». À ce jour, en désaccord total avec la présidente du CA ainsi que celles et ceux qui dans l'école semblent estimer que les réponses données au moment des faits ont été suffisantes, nous rappelons la présidente du CA à sa fonction de représentation de l'établissement auprès de nos partenaires institutionnels. Nous l'appelons à reconnaître avec la plus grande clarté la présence structurelle d'actes à caractère raciste et de discrimination répétée dans l'école. Nous demandons l'intervention du défenseur des droits pour nous aider à lutter contre le racisme et les discriminations dans notre établissement. Nous demandons que les activités du CA soient suspendues à l'arrivée d'une personne qualifiée pour nous aider à résoudre les problèmes majeurs auxquels nous sommes confrontés et que nous ne pourrions pas résoudre sans une aide extérieure.

Alors que nous prenons conscience de la puissance du problème dans notre école, nous ne pouvons pas penser qu'il soit limité à l'école d'architecture de Saint-Etienne, une des écoles d'architecture qui se distingue pour avoir candidaté aux démarches de construction des labels « Diversité Égalité ».

Nous remercions l'ensemble des étudiants et étudiantes ayant porté à l'attention du conseil d'administration les cas de discriminations et actes à caractère raciste dans l'école et nous leur présentons nos excuses pour n'avoir pas su mettre en oeuvre alors les réponses adaptées au moment des faits. Nous les remercions pour leur courage et leur ténacité.

Nous remercions l'ensemble des associations antiracistes qui se sont mobilisées et ont mis en évidence le caractère structurel du racisme et nous souhaitons mettre en place avec elles et les étudiants et étudiantes victimes de ces actes, des outils de lutte contre le racisme à destination des étudiants et étudiantes et des personnels de l'Ensase.

Membres élus du conseil d'administration de l'Ensase :

Fazia Ali-Toudert, Jean-Michel Dutreuil, Daniel Fanzutti, Marilyn Hocini, Habib Kralifa, Magali Toro, Xavier Wrona

Co-signataire à titre de membre invitée permanente du conseil d'administration de l'Ensase :

Léla Bencharif, ancienne présidente du conseil d'administration de l'Ensase